

DEEN GIBIRILA

**LE DIRIGEANT
DE SOCIETE**

STATUT JURIDIQUE, SOCIAL ET FISCAL

**PREFACE
JEAN-PIERRE MARTY**

The logo for Iitec, featuring a red circle above the word "itec" in a bold, lowercase, sans-serif font.

D^R 538

DEEN GIBIRILA

Maître de conférences à la Faculté de droit de Toulouse
Université des sciences sociales

4161 $\frac{1}{2}$

LISTE DES ABBREVIATIONS

LE DIRIGEANT DE SOCIETE

STATUT JURIDIQUE, SOCIAL ET FISCAL

PREFACE

JEAN-PIERRE MARTY

Professeur à la Faculté de droit de Toulouse
Université des sciences sociales
Avocat à la Cour



litec

Libraire de la Cour de cassation
27, place Dauphine - 75001 Paris

TABLE DES MATIERES

(les chiffres entre parenthèses renvoient aux numéros des alinéas)

LISTE DES ABRÉVIATIONS	VII
PRÉFACE	XI
INTRODUCTION (1)	1
§ 1 — L'approche de la notion de dirigeant de société (2)	2
§ 2 — Le cadre d'intervention du dirigeant de société (3)	3
§ 3 — L'identification du dirigeant de société (7)	8
§ 4 — La qualification juridique du dirigeant de société (9)	11

PREMIERE PARTIE

LA CONDITION JURIDIQUE DU DIRIGEANT DE SOCIETE

TITRE PREMIER

L'ACCÈS AUX FONCTIONS DE DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (16)	19
---	----

CHAPITRE PREMIER. — LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX FONCTIONS DE DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (17)	21
--	----

Section 1. — La capacité (18)	22
§ 1 — La capacité professionnelle (19)	22
A. — L'absence d'exigence légale de diplôme (19)	22
B. — L'organisation de stages de formation (20)	23
§ 2 — La capacité juridique (21)	24
A. — Le mineur (22)	24
B. — Le majeur protégé (23)	25
§ 3 — La nationalité (24)	26
A. — Le principe (25)	26
B. — Les exceptions (26)	27

Section 2. — Les interdictions et déchéances (27)	28
§ 1 — Le décret-loi du 8 août 1935 (28)	28
§ 2 — La loi n. 47-1635 du 30 août 1947 (29)	29
§ 3 — La loi n. 85-98 du 25 janvier 1985 (30)	30
Section 3. — Les incompatibilités (31)	31

§ 1 — Les incompatibilités résultant de l'exercice d'activités professionnelles (32)	31
§ 2 — Les incompatibilités provenant de l'exercice de fonctions gouvernementales ou parlementaires (40)	34
A. — Les membres du gouvernement (40)	34
B. — Les membres du parlement (41)	34
§ 3 — Les incompatibilités tenant à l'antinomie des fonctions dans la société (42)	35
A. — Les commissaires aux comptes (42)	35
B. — Les membres du conseil de surveillance et du directoire (43)	36
CHAPITRE DEUXIÈME. — LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS AUX FONCTIONS DE DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (44)	39
Section 1. — Le conseil d'administration (45)	39
§ 1 — La composition du conseil d'administration (46)	40
A. — La situation générale (46)	40
B. — Le cas particulier des fusions (47)	41
§ 2 — Les conditions de nomination au conseil d'administration (48)	43
A. — Les conditions obligatoires prescrites par la loi (49)	43
B. — Les conditions facultatives inscrites dans les statuts (58)	49
§ 3 — Les modes de nomination des membres du conseil d'administration (60)	51
A. — La nomination lors de la constitution de la société (61)	52
B. — La nomination en cours de vie sociale (62)	52
C. — Le renouvellement du mandat social (73)	56
D. — La désignation du représentant permanent (74)	56
§ 4 — Les autres questions liées à la nomination des administrateurs (78) ..	58
A. — La durée de nomination (78)	58
B. — La publicité des nominations (81)	60
C. — La sanction des irrégularités de nomination (82)	61
Section 2. — Les organes de direction dans la société anonyme de type classique (83)	62
§ 1 — Le président du conseil d'administration (84)	62
A. — Les conditions spécifiques d'accès aux fonctions (85)	63
B. — Les modes de nomination (92)	67
C. — La durée de nomination (95)	68
D. — Le renouvellement des fonctions (96)	68
§ 2 — Le directeur général (97)	69
A. — Les fonctions (97)	69
B. — Le nombre de directeurs généraux (98)	70
C. — Les conditions particulières d'accès aux fonctions (99)	70
D. — Les modes de nomination (100)	71
E. — La durée de nomination et le renouvellement du mandat (101) ..	72
§ 3 — Les autres membres de la direction (102)	73
A. — L'administrateur délégué (102)	73
B. — Le président d'honneur et le vice-président (103)	74
Section 3. — Les organes de direction dans la société anonyme de type moderne (104)	74
§ 1 — Le directoire (105)	74
A. — La composition (106)	75

B. — Les conditions particulières d'accès aux fonctions (107).....	75
C. — Les modes de nomination (108).....	76
D. — La durée de nomination (109).....	78
E. — Le renouvellement des fonctions (111).....	79
§ 2 — Le président du directoire et les directeurs généraux (112).....	79
Section 4. — L'organe de direction dans la SARL (113).....	80
§ 1 — La composition de la gérance (114).....	80
§ 2 — Les conditions particulières d'accès aux fonctions (115).....	81
§ 3 — Les modes de nomination (116).....	82
§ 4 — La publicité de la nomination (117).....	83
A. — Les formalités de publicité (118).....	83
B. — Les effets de la publicité (119).....	83
Bibliographie spécialisée	84
TITRE DEUXIÈME	
LES REVENUS DU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (120).....	87
CHAPITRE PREMIER. — LES DIVIDENDES (121).....	89
Section 1. — La nature juridique (122).....	89
Section 2. — La répartition (123).....	90
§ 1 — La décision de distribution (123).....	90
§ 2 — Les modalités de répartition (124).....	92
A. — Le premier dividende (125).....	92
B. — Le dividende prioritaire (126).....	93
C. — Le superdividende (128).....	94
D. — Le dividende majoré (128-1).....	95
Section 3. — Le paiement (129).....	96
§ 1 — Le paiement en numéraire (130).....	96
A. — Le délai de mise en paiement (130).....	96
B. — Les acomptes sur dividende (131).....	97
C. — Les modalités de paiement (132).....	98
§ 2 — Le paiement en actions (133).....	98
A. — La décision d'offre de l'option (134).....	99
B. — Le prix d'émission des actions (135).....	100
C. — L'exercice de l'option (136).....	100
D. — L'augmentation du capital de la société distributrice (137).....	101
§ 3 — Le paiement en nature (138).....	102
Section 4. — Le régime fiscal (139).....	102
§ 1 — Le régime fiscal de la société distributrice (140).....	103
§ 2 — Le régime fiscal des bénéficiaires (141).....	103
A. — Le principe (141).....	103
B. — Les exceptions (142).....	104
§ 3 — Le choix entre le prélèvement d'une rémunération assimilée à un salaire et l'octroi d'un dividende (143).....	105
CHAPITRE DEUXIÈME. — LES RÉMUNÉRATIONS GÉNÉRALES (144).....	107

Section 1. — Les jetons de présence (145)	108
§ 1 — La nature juridique (145).....	108
§ 2 — Les modalités d'allocation (146).....	109
A. — L'initiative de l'allocation et de la détermination des jetons de présence (146).....	109
B. — La répartition des jetons de présence (147).....	110
§ 3 — Le régime fiscal et social (148).....	111
A. — Le régime fiscal (148).....	111
B. — Le régime social (154).....	114
Section 2. — Les rémunérations exceptionnelles (155)	115
§ 1 — L'objet des rémunérations (156).....	115
§ 2 — La procédure d'attribution (157).....	116
§ 3 — Le régime fiscal et social (158).....	116
Section 3. — Les rémunérations accessoires (159)	118
§ 1 — Les remboursements et allocations pour frais (160).....	118
A. — Le remboursement des frais réels (161).....	119
B. — L'allocation forfaitaire pour frais (167).....	122
§ 2 — Les avantages en nature (169).....	123
A. — La nature juridique (170).....	124
B. — L'énonciation des avantages (171).....	124
Section 4. — Les rémunérations postérieures à la cessation des fonctions (173)	126
§ 1 — Les pensions de retraite (173).....	126
A. — Le régime juridique (173).....	126
B. — Le régime fiscal (175).....	128
§ 2 — Les indemnités de départ (178).....	130
A. — Le régime juridique (178).....	130
B. — Le régime fiscal (179).....	131
CHAPITRE TROISIÈME. — LES RÉMUNÉRATIONS SPÉCIFIQUES (182)	133
Section 1. — La rémunération allouée au président du conseil d'administration et au directeur général (183)	133
§ 1 — La nécessité d'une décision du conseil d'administration (184).....	134
A. — La compétence exclusive du conseil d'administration (184).....	134
B. — Les sanctions de l'inobservation des conditions d'attribution de la rémunération (186).....	136
§ 2 — Les modalités de détermination de la rémunération (187).....	137
§ 3 — Le régime fiscal de la rémunération (188).....	138
A. — Les modalités d'imposition de la rémunération (189).....	138
B. — Le caractère normal de la rémunération (190).....	139
Section 2. — La rémunération attribuée aux membres du directoire (191)	140
Section 3. — La rémunération versée aux gérants de la SARL (192)	141
§ 1 — Les modes de fixation de la rémunération (193).....	142
§ 2 — La décision de détermination de la rémunération (194).....	143
A. — La décision des associés (194).....	143
B. — La décision des tribunaux (195).....	145

§ 3 — Le régime fiscal de la rémunération (196).....	145
A. — L'évaluation de la participation au capital (197)	145
B. — Les modalités d'imposition (201)	147

CHAPITRE QUATRIÈME. — LA RÉMUNÉRATION LIÉE AU CONTRAT DE TRAVAIL (204).....	151
---	-----

<i>Section 1. — L'évaluation de la rémunération</i> (205).....	151
--	-----

<i>Section 2. — L'évolution de la rémunération</i> (206)	152
--	-----

<i>Bibliographie spécialisée</i>	154
--	-----

TITRE TROISIÈME

LE CUMUL DES FONCTIONS DE DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ

AVEC CELLES DE SALARIÉ (207)	157
---	-----

CHAPITRE PREMIER. — L'AUTORISATION DE CUMUL (208).....	159
--	-----

<i>Section 1. — Les conditions du cumul</i> (209).....	159
--	-----

§ 1 — Les conditions générales : l'effectivité du contrat de travail (210).....	160
---	-----

A. — La distinction ou la compatibilité entre le mandat social et l'activité salariée (211).....	161
--	-----

B. — L'existence d'une subordination (217).....	167
---	-----

C. — L'allocation d'une rémunération distincte (220).....	171
---	-----

D. — L'absence de fraude à la loi (223)	174
---	-----

§ 2 — Les conditions particulières (224)	176
--	-----

A. — La possibilité pour un salarié de devenir administrateur (225).....	176
--	-----

B. — Le cumul du mandat de membre du directoire avec un contrat de travail (234)	185
--	-----

C. — Le cumul de la fonction de gérant avec le statut de salarié (235)	187
--	-----

<i>Section 2. — Le contrôle du cumul par les associés</i> (239).....	190
--	-----

§ 1 — Le contrôle dans les sociétés anonymes (240).....	190
---	-----

A. — Les modalités du contrôle (240)	190
--	-----

B. — L'étendue du contrôle (241)	191
--	-----

§ 2 — Le contrôle dans la SARL (244)	193
--	-----

A. — Les conditions du contrôle (245)	193
---	-----

B. — Le déroulement du contrôle (246).....	194
--	-----

<i>Section 3. — Les incidences du cumul</i> (247)	195
---	-----

§ 1 — Les incidences sur le maintien de la relation de travail (248).....	195
---	-----

A. — Les incidences positives (248).....	195
--	-----

B. — Les incidences négatives (250).....	197
--	-----

§ 2 — Les incidences sur le bénéfice des avantages sociaux (252)	200
--	-----

A. — L'octroi des avantages sociaux en cours de vie de la relation de travail (253)	200
---	-----

B. — L'octroi des avantages sociaux à l'expiration de la relation de travail (273)	214
--	-----

§ 3 — Les incidences sur la survie du mandat social (278)	218
---	-----

CHAPITRE DEUXIÈME. — LA PROHIBITION DU CUMUL (279)	221
<i>Section 1. — Le fondement de la prohibition du cumul</i> (279)	221
<i>Section 2. — Les conséquences de la prohibition du cumul</i> (280)	223
§ 1 — La nullité du mandat social (281)	223
A. — La nullité inévitable (281)	223
B. — La nullité évitée (282)	224
§ 2 — La nullité du contrat de travail (283)	224
A. — L'atteinte à une disposition légale impérative (284)	225
B. — L'inobservation des règles procédurales (285)	226
<i>Section 3. — Le palliatif de la prohibition du cumul : la suspension du contrat de travail</i> (286)	227
§ 1 — La suspension avortée (287)	227
§ 2 — La suspension efficiente (288)	229
A. — La suspension licite (288)	229
B. — La suspension de plein droit (289)	230
C. — Les effets (290)	232
<i>Bibliographie spécialisée</i>	234
TITRE QUATRIÈME	
LA PROTECTION SOCIALE DU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (293)	237
CHAPITRE PREMIER. — L'ASSURANCE-CHÔMAGE (294)	239
<i>Section 1. — L'affiliation</i> (295)	240
§ 1 — Les conditions d'affiliation (295)	240
A. — Les conditions propres à l'entreprise (295)	240
B. — Les conditions propres au dirigeant (296)	240
§ 2 — Les modalités d'affiliation (297)	241
<i>Section 2. — Les cotisations</i> (298)	242
§ 1 — La détermination du montant des cotisations (298)	242
§ 2 — L'acquiescement des cotisations (299)	242
<i>Section 3. — Les prestations et garanties</i> (300)	243
§ 1 — Les conditions d'ouverture des droits (301)	243
§ 2 — L'étendue de la garantie (302)	244
CHAPITRE DEUXIÈME. — LE RÉGIME DE SÉCURITÉ SOCIALE (303)	247
<i>Section 1. — Les dirigeants assujettis au régime général</i> (304)	247
§ 1 — Les présidents-directeurs généraux, les directeurs généraux et les membres du directoire (305)	248
A. — L'affiliation de droit (305)	248
B. — La nécessité d'une rémunération (306)	249
§ 2 — Les gérants non majoritaires de SARL (307)	251
A. — La participation minoritaire ou égalitaire au capital (307)	251
B. — La nécessité d'une rémunération (309)	253

§ 3 — Les gérants de SARL de famille et les gérants non associés de SARL (310).....	254
A. — Les gérants de SARL de famille (310).....	254
B. — Les gérants non associés de SARL (311).....	255
Section 2. — Les dirigeants exclus du régime général (312).....	256
§ 1 — Les dirigeants non salariés (313).....	256
A. — Les administrateurs de société anonyme (313).....	256
B. — Les gérants majoritaires de SARL (314).....	256
§ 2 — Les dirigeants non rémunérés (315).....	257
A. — Les gérants non majoritaires de SARL (316).....	257
B. — Les autres dirigeants (317).....	259
CHAPITRE TROISIÈME. — LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES (319).....	261
Section 1. — La règle générale (320).....	262
§ 1 — Les dirigeants assujettis au régime général (320).....	262
§ 2 — L'assiette des cotisations (321).....	263
A. — Le salaire soumis à cotisation (322).....	263
B. — La limite de l'assiette des cotisations (323).....	263
C. — Le taux de cotisation (324).....	264
Section 2. — Les cas particuliers (325).....	264
§ 1 — Les gérants de SARL (325).....	264
A. — L'affiliation (325).....	264
B. — Les périodes de gérance antérieures au 1 ^{er} janvier 1959 (326).....	265
§ 2 — Les gérants de SARL de famille ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes (327).....	266
Bibliographie spécialisée.....	266
TITRE CINQUIÈME	
LA CESSATION DES FONCTIONS DE DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (328).....	267
CHAPITRE PREMIER. — LA CESSATION DES FONCTIONS TENANT AU DIRIGEANT (329).....	269
Section 1. — La cessation obligatoire des fonctions (330).....	269
§ 1 — La survenance d'une cause juridique affectant la capacité d'exercice du dirigeant (331).....	269
§ 2 — La production d'événements atteignant la personne du dirigeant (332).....	270
Section 2. — La cessation volontaire des fonctions : la démission (333)....	270
§ 1 — La libre démission (334).....	271
A. — Les modalités de la démission (334).....	271
B. — Les effets de la démission (336).....	273
§ 2 — La démission forcée (337).....	274
§ 3 — La démission d'office (338).....	275

CHAPITRE DEUXIÈME. — LA CESSATION DES FONCTIONS TENANT A LA SOCIÉTÉ (339)	277
<i>Section 1. — La révocation</i> (340)	277
§ 1 — La révocation par les organes sociaux (340-1)	277
A. — La libre révocation (341)	278
B. — La révocation pour juste motif (352)	290
§ 2 — La révocation judiciaire (362)	300
A. — Les dirigeants révocables judiciairement (362)	300
B. — L'introduction et l'issue de l'action en révocation judiciaire (363)	300
<i>Section 2. — Les autres causes de cessation des fonctions</i> (364)	301
§ 1 — L'arrivée du terme (364)	301
§ 2 — La suppression de poste (365)	302
<i>Bibliographie spécialisée</i>	303

DEUXIÈME PARTIE

L'EXERCICE DES FONCTIONS DE DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ

TITRE PREMIER

LES POUVOIRS DU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (367) 307 |

CHAPITRE PREMIER. — LA NATURE ET L'ÉTENDUE DES POUVOIRS

DU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (368) 309 |

Section 1. — Les pouvoirs propres (369) 309 |

§ 1 — Les pouvoirs au sein de la société (370) 310 |

A. — Les pouvoirs dans la société anonyme (371) 310 |

B. — Les pouvoirs dans la SARL (388) 321 |

§ 2 — Les pouvoirs dans les rapports avec les tiers (391) 323 |

A. — Les pouvoirs dans la société anonyme de type classique (392) 323 |

B. — Les pouvoirs dans la société anonyme de type moderne (398) 326 |

C. — Les pouvoirs dans la SARL (400) 328 |

Section 2. — La délégation de pouvoirs (403) 330 |

§ 1 — La délégation par le président du conseil d'administration (404) 331 |

§ 2 — La délégation par le conseil d'administration (405) 332 |

A. — L'administrateur délégué dans les fonctions de président (406) 332 |

B. — Les mandats spéciaux (407) 334 |

C. — La subdélégation du président du conseil d'administration (407-1) 334 |

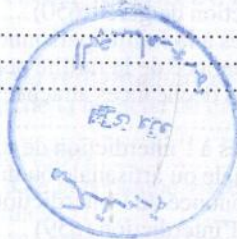
§ 3 — La délégation par le gérant de SARL (408) 335 |

CHAPITRE DEUXIÈME. — LES LIMITES ET LE CONTRÔLE DES POUVOIRS DU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (409).....	337
<i>Section 1. — Les limites des pouvoirs</i> (409).....	337
§ 1 — Les limites légales (410)	337
A. — L'objet social (411)	338
B. — L'intérêt social (413).....	340
C. — L'intérêt personnel du dirigeant à l'accomplissement de l'acte (415).....	341
D. — Les pouvoirs expressément attribués par la loi aux autres organes sociaux (416)	342
§ 2 — Les limites statutaires (429)	354
A. — La nature des limites statutaires (430).....	354
B. — La portée des limites statutaires (432).....	355
<i>Section 2. — Le contrôle des pouvoirs</i> (435).....	356
§ 1 — Le contrôle par les associés d'une SARL (436).....	357
A. — Le contrôle permanent (436).....	357
B. — Le contrôle préalable aux assemblées (437)	358
§ 2 — Le contrôle par les actionnaires d'une société anonyme (439)	359
A. — Le contrôle permanent (440).....	360
B. — Le contrôle occasionnel (442)	361
§ 3 — Le contrôle par le comité d'entreprise (449)	369
A. — Le contrôle par le droit d'information (449).....	369
B. — Le contrôle des décisions prises par la direction (450).....	369
C. — Le contrôle par le droit d'alerte (451)	370
§ 4 — La nomination d'un administrateur provisoire (452)	371
A. — L'entrée en fonctions (452)	371
B. — L'exercice des fonctions (453)	373
<i>Bibliographie spécialisée</i>	374
TITRE DEUXIÈME	
LES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LE DIRIGEANT AVEC LA SOCIÉTÉ :	
LES CONVENTIONS (454).....	377
CHAPITRE PREMIER. — LES CONVENTIONS INTERDITES (455).....	379
<i>Section 1. — La détermination des opérations interdites</i> (456).....	379
§ 1 — Le principe (456).....	379
§ 2 — Les exceptions (457)	381
<i>Section 2. — Les sanctions des opérations interdites</i> (458).....	382
CHAPITRE DEUXIÈME. — LES CONVENTIONS LIBRES (459)	385
<i>Section 1. — Les opérations courantes conclues à des conditions normales</i> (460).....	385
<i>Section 2. — Les autres conventions</i> (461).....	386
§ 1 — Les conventions de compte courant (461)	386
§ 2 — Les conventions dans les groupes de sociétés (462)	387

CHAPITRE TROISIÈME. — LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES (463)	389
Section 1. — Le domaine des conventions réglementées (464)	389
§ 1 — Le domaine quant aux actes (464)	389
A. — La notion de convention réglementée (464)	389
B. — Les opérations subordonnées à une procédure spéciale (465)...	391
§ 2 — Le domaine quant aux personnes (469)	394
A. — Les dirigeants eux-mêmes (470)	394
B. — Les personnes liées aux dirigeants (474)	397
Section 2. — La procédure applicable aux conventions réglementées (479)	401
§ 1 — L'intervention du conseil d'administration ou du conseil de surveillance (480).....	401
A. — L'information du conseil (481).....	402
B. — L'autorisation du conseil (482).....	402
C. — La décision du conseil (486)	405
§ 2 — L'intervention des commissaires aux comptes (489)	406
A. — L'avis aux commissaires aux comptes (489)	406
B. — Le rapport spécial des commissaires aux comptes (490)	407
§ 3 — L'intervention de l'assemblée générale (491)	408
A. — La consultation de l'assemblée générale (491).....	408
B. — Le vote de l'assemblée générale (492)	409
Section 3. — Les sanctions de la méconnaissance des dispositions légales (495)	411
§ 1 — Le défaut d'autorisation préalable du conseil d'administration (496).....	411
A. — La nature de la nullité (497).....	412
B. — L'action en nullité (498)	413
C. — La couverture de la nullité (500).....	414
D. — Les effets de la nullité (502)	415
§ 2 — Le non-accomplissement des formalités (503)	416
A. — Le maintien de la convention (503)	416
B. — La mise en cause des dirigeants (504).....	416
Bibliographie spécialisée	417
TITRE TROISIÈME	
LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (505)	419
CHAPITRE PREMIER. — LA RESPONSABILITÉ CIVILE DU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (506).....	421
Section 1. — Les fondements de la responsabilité civile (507)	421
§ 1 — Les fondements au regard de la branche du droit concernée (508).....	422
A. — Le droit civil (508)	422
B. — Le droit des sociétés (509).....	423
§ 2 — Les fondements au regard de la personne visée (510)	423
A. — Les personnes morales (511).....	424
B. — La personne physique représentant la personne morale (516)...	426

Section 2. — L'existence de la responsabilité civile (518)	427
§ 1 — Les conditions d'existence de la responsabilité (518)	427
A. — La faute (519)	428
B. — Le dommage (527)	434
C. — Le lien de causalité (528)	435
D. — L'exonération de la responsabilité (529)	435
§ 2 — Les cas de responsabilité (532)	437
A. — La responsabilité à l'égard de la société et des associés (533) ..	437
B. — La responsabilité à l'égard des tiers : le dirigeant-caution (540)	443
Section 3. — La mise en cause de la responsabilité civile (553)	452
§ 1 — L'exercice de l'action en responsabilité (554)	452
A. — Les parties à l'action en responsabilité (554)	452
B. — La compétence juridictionnelle (564)	458
§ 2 — L'extinction de l'action en responsabilité (568)	459
A. — L'autorité de la chose jugée (569)	460
B. — La prescription (570)	460
C. — Le quitus (575)	463
D. — Les renonciations (576)	465
CHAPITRE DEUXIÈME. — LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT D'UNE SOCIÉTÉ EN DIFFICULTÉ (577)	467
Section 1. — Les sanctions patrimoniales (578)	469
§ 1 — La condamnation au comblement du passif social (579)	470
A. — Les dirigeants soumis à l'obligation de combler le passif social (580)	471
B. — Les conditions d'exercice de l'action en comblement du passif (589)	477
C. — L'issue de l'action en comblement du passif (610)	490
§ 2 — La mise personnelle en redressement ou en liquidation judiciaire (623)	499
A. — Les cas d'extension du redressement ou de la liquidation judiciaire de la personne morale (624)	500
B. — La procédure d'extension du redressement ou de la liquidation judiciaire de la personne morale (638)	508
Section 2. — Les sanctions personnelles (648)	514
§ 1 — Les règles communes à la faillite personnelle et à l'interdiction de gérer (649)	515
A. — Les personnes exposées à la faillite personnelle et à l'interdiction de gérer (649)	515
B. — La procédure de la faillite personnelle et de l'interdiction de gérer (650)	516
§ 2 — Les règles spécifiques à la faillite personnelle (654)	520
A. — Les cas de prononcé de la faillite personnelle (654)	520
B. — Le contenu des déchéances attachées à la faillite personnelle (657)	522
§ 3 — Les règles spécifiques à l'interdiction de diriger ou de contrôler une entreprise commerciale ou artisanale ou une personne morale (658) ..	522
A. — Les cas de prononcé de l'interdiction (658)	522
B. — L'étendue de l'interdiction (659)	524

Section 3. — Les sanctions pénales (660)	524
§ 1 — Le délit de banqueroute (661).....	524
A. — Les personnes punissables (662).....	526
B. — L'existence de la banqueroute (663).....	527
§ 2 — Les autres infractions (667).....	531
CHAPITRE TROISIÈME. — LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ (668)	533
Section 1. — Les infractions de droit commun (669)	535
§ 1 — L'abus de confiance (670).....	535
§ 2 — L'abus de blanc seing (671).....	536
§ 3 — L'escroquerie (672).....	537
A. — Le contenu de la nouvelle loi (672).....	537
B. — L'élément matériel de l'infraction (673).....	537
§ 4 — Le faux en écriture privée de commerce ou de banque et l'usage de faux (674).....	538
§ 5 — L'organisation de l'insolvabilité d'une personne morale (675).....	539
Section 2. — Les infractions spécifiques au droit des sociétés (676)	540
§ 1 — La distribution de dividendes fictifs (677).....	540
A. — L'existence du délit (677).....	540
B. — Les auteurs du délit (679).....	541
C. — Les sanctions du délit (681).....	542
§ 2 — La présentation ou la publication de bilan inexact (682).....	543
A. — Les éléments constitutifs de l'infraction (683).....	543
B. — Les sanctions et la prescription (686).....	545
§ 3 — L'usage abusif des biens sociaux (687).....	545
A. — L'existence de l'infraction (687-1).....	546
B. — L'imputation de la responsabilité (697).....	551
C. — La condamnation (700).....	553
§ 4 — L'usage abusif des pouvoirs et des voix (705).....	555
A. — Les éléments constitutifs de l'infraction (706).....	555
B. — L'imputation de la responsabilité (709).....	557
Section 3. — Les infractions en matière fiscale (710)	558
§ 1 — L'élément matériel des délits (711).....	559
A. — La fraude fiscale directe (712).....	559
B. — Les autres fraudes (713).....	560
§ 2 — Les éléments communs aux différents délits (715).....	561
A. — L'élément intentionnel (715).....	561
B. — Les sanctions (717).....	562
Bibliographie spécialisée	565
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	569
INDEX ALPHABÉTIQUE	571
TABLE DES MATIÈRES	579



La fonction de dirigeant de société est complexe. La liste des tâches qu'elle implique est longue.

Confronté à une multitude de problèmes, le dirigeant de société doit en plus tenir compte du fait qu'aujourd'hui la dimension juridique est devenue l'une des composantes majeures de la gestion d'entreprise. La maîtrise parfaite de son statut juridique, social et fiscal est indispensable, tant pour lui-même que pour ses conseils (avocats, notaires ou experts-comptables).

Situé au centre des enjeux économiques, il se trouve également au carrefour de plusieurs régimes juridiques qui régissent et aménagent les différentes activités d'organisation, de prestation, de production ou de distribution.

Cet ouvrage se propose d'apporter au dirigeant confirmé, comme à celui qui débute dans la fonction ou envisage d'y accéder, une information complète sur sa propre situation, lui faisant prendre conscience de ses droits et obligations.

Cette étude théorique et pratique, composée de deux parties (*La condition juridique du dirigeant de société* et *L'exercice des fonctions de dirigeant de société*), intéresse également le juriste d'affaires, l'universitaire et le praticien.

Une introduction permettra de cerner la notion de dirigeant de société, de déterminer son cadre d'intervention, d'identifier ce dirigeant et de déceler sa qualification juridique.

ISBN 2-7111-2456-8

G78

Prix : 250 F

